

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

DECLARATION DU SNUipp-FSU CSE DU 11 AVRIL 2012 : LPC, les outils pour la

GS, formation des

tu enseignes

il enseigne

nous enseignons

vous enseignez

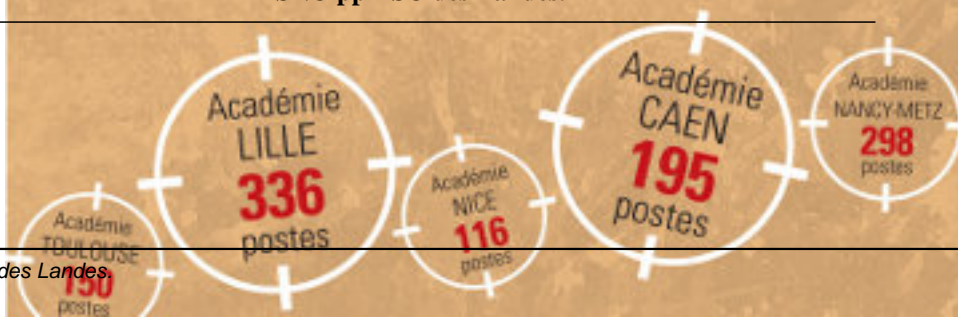
Date de mise en ligne : jeudi 12 avril 2012

Description :

Dans la circulaire pour la rentrée 2012 qui vient d'être rendue publique, une fois encore, sans avoir fait l'objet de consultations, le ministère fait le choix de renforcer différentes mesures mises en place ces dernières années, sans présenter pour autant de bilan étayant le bien-fondé de ces choix, prenant le risque de paraître user de formules incantatoires et non de travailler sérieusement à une transformation de l'école pour permettre la réussite de tous.

ils suppriment !

SNUipp-FSU des Landes.



Au risque aussi d'être très éloigné de la réalité du terrain. Sur la question de la personnalisation notamment, un sondage récent (Café pédagogique) donnait une idée du refus massif des enseignants des écoles au maintien de l'aide personnalisée en l'état. On sait pourtant leur attachement à trouver les leviers pour aider les élèves en difficulté et leur satisfaction à pouvoir travailler avec de petits groupes. Quand fera-t-on confiance aux enseignants et prendra-t-on la peine de les écouter ?

Ainsi en est-il aussi des questions d'évaluation. Le LPC est cité comme un outil prépondérant « déjà présent au collège, il se généralise progressivement à partir de la rentrée 2012. En parallèle, le livret scolaire numérique du premier degré (LSN1D) sera expérimenté par les écoles candidates ». Comment comprendre alors qu'aujourd'hui le LPCN soit mis en oeuvre dans quelques circonscriptions de certains départements, sans même qu'ait été communiqué l'avis de la CNIL rendu en février dernier ? La cacophonie et l'opacité sont particulièrement regrettables, car ces questions concernant les données des personnes, et relevant donc des libertés individuelles, sont des sujets sensibles. C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande l'abandon du LPC. Au delà des questions éthiques, les enseignants, et notamment les directrices et directeurs d'école restent confrontés à des injonctions diverses qui alourdissent leurs tâches sans effets positifs sur leur enseignement.

Concernant les outils pour la GS, nous sommes très inquiets du dispositif qui nous a été présenté par la Dgesco et qui concerne, pour l'heure, les manipulations sur les phonèmes. Nous nous interrogeons sur le fondement scientifique de ces activités d'évaluation et de renforcement. Nous avons demandé que soient communiqués les travaux de recherche sur lesquels se base la Dgesco. En l'état, nous avons le sentiment d'une conception affligeante des apprentissages avec un formatage des réponses de remédiation, comme s'il suffisait de faire refaire certains exercices, et d'opérer des systématisations indifférenciées. Les attentes concernant les acquis des élèves en début de GS repérés fragiles vont au delà des programmes 2008 eux mêmes. Nous attendons donc d'avoir accès aux travaux dont émane ce qui est présenté comme un consensus scientifique, les cohortes d'enfants les ayant testé, les résultats pour les élèves présentant des difficultés en phonologie.

Enfin, au sujet du cahier des charges de la formation des enseignants, nous rappelons notre désaccord sur un texte qui, lui non plus, n'a pas fait l'objet de concertation, qui entérine voire aggrave des dispositifs qui font l'unanimité contre eux, et dont nous dénonçons le passage en force au mépris d'une recherche de l'efficacité d'une réelle formation professionnelle. Il nous a été répondu lors de la commission spécialisée qu'il s'agissait d'abord de moyens. Comment un pays comme le notre peut-il sacrifier la formation des enseignants, gage de la qualité de l'éducation pour l'avenir, au nom d'économies dont la cour des comptes a, pour sa part, jugé qu'elles étaient peu significatives ? Les étudiants se destinant au métier d'enseignant comme les professeurs stagiaires méritent mieux, de même que les élèves dont ils auront la charge. Nous redemandons solennellement, à nouveau, la remise à plat de la formation, et des mesures d'urgence pour la rentrée prochaine afin de ne pas faire revivre aux futurs lauréats une année aussi catastrophique que celles qu'ont connues les deux dernières promotions.

Pour cela, comme pour revenir sur les suppressions de postes qui vont assécher encore davantage l'école, nous portons la demande d'un collectif budgétaire.